

**CONSEIL DE FACULTE**

**Procès-verbal de la séance du 7 avril 2025**

---

ORDRE DU JOUR

1. Installation des nouveaux élu-e-s : collège Usagers
2. Informations du Doyen
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2025
4. Formation :
  - Modalités d'Evaluation des Connaissances et des Compétences 2025/2026
  - Licence professionnelle Mandataire Judiciaire à la protection des majeurs
  - Règlement du double-diplôme Fribourg
  - Renouvellement des diplômes universitaires
5. Relations internationales
  - Catalogue des cours ouverts aux étudiants en échange international
6. Divers

**Etaient présents :**

Membres de droit et invités :

Madame Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, doyen de la faculté de droit, de sciences politiques et de gestion  
Monsieur Bruno TRESCHER, chargé de mission Patrimoine  
Monsieur Nicolas KILGUS, vice-doyen en charge des relations publiques et insertion professionnelle  
Madame Arlette LIGEY, responsable administrative  
Madame Laure LANDSPURG, responsable administrative adjointe en charge de la scolarité  
Madame Béatrice DEBRIE, Responsable des bibliothèques Droit

Membres élus :

Collège A

Madame Aude Bouveresse, Monsieur Nicolas Chiffлот, Madame Peggy Ducoulombier, Monsieur Etienne Muller,  
Madame Céline Pauthier, Monsieur Christophe Godlewski

Collège B

Monsieur Louis de Fournoux la Chaze, Monsieur Alexandre Di Giacomo, Madame Sabrina Mraouahi, Madame Nathalie  
Rzepecki, Monsieur Yves Golder, Madame Julie Rondu

Collège BIATSS

Monsieur Nicolas Keller, Madame Fabienne Seibert

### Collège Usagers

Madame Maia Wiederkehr, Madame Emma Lutringer, Madame Katel Roudart, Monsieur Chirine Laksir, Monsieur Joshua Laquel, Monsieur Matthieu Bellandi, Monsieur Armin Rahbaran.

### Personnalités extérieures :

Monsieur Christian Brassac, Eurométropole de Strasbourg

Monsieur le Président Weyl, représenté par Maître Benjamin Kuhn, chambre départementale des notaires du Bas-Rhin

Madame Nathalie Tiger-Winterhalter, Présidente du Tribunal administratif

Madame Paule Thines, Ordre des avocats, représentée par Maître Cédric Lutz-Sorg

Monsieur Yvan Jeanneret, Ordre des Experts Comptables

Monsieur Philippe Babo, Président du Tribunal judiciaire

### Ayant donné procuration :

Collège A : Monsieur François Duquesne, Madame Bénédicte Girard

Collège B : Monsieur Thibault de Ravel d'Esclapon, Monsieur Christos Giannopoulos

Collège Usagers : Monsieur Antoine Ansel, Monsieur Ionut Stelian Zavragiu, Madame Céline Balaur, Madame Sara Kakhi, Madame Camille Alexandre.

## **1. Installation des nouveaux élu-e-s : Collège Usagers**

Madame le Doyen ouvre la séance par l'installation des nouveaux élus suite aux élections partielles de la composante pour le Collège Usagers tenues du 4 au 6 février 2025. Madame le Doyen félicite les élus et les remercient de leur engagement au sein de la Faculté.

Association des Etudiants de Droit - AED :

Titulaires : Monsieur Antoine Ansel, Madame Emma Lutringer, Monsieur Ionut Stelian Zavragiu, Madame Katel Roudart, Monsieur Isaac Scherrer, Madame Célilne Balaur, Monsieur Joshua Laquel.

Suppléants : Madame Maia Wiederkehr, Monsieur Gabriel Gouffault-Liria, Madame Lilia Ndiaye, Monsieur Sofiane Dzudzevic, Madame Chirine Laksir, Monsieur Nathan Fey, Madame Clara Jelinski.

Médiadroit :

Titulaires : Madame Jade Rubio, Monsieur Matthieu Bellandi, Madame Sara Kakhi, Monsieur Armin Rahbaran, Madame Camille Alexandre.

Suppléant : Monsieur Matteo Kassab, Madame Marine Scholtz, Monsieur Amine Moussaoui, Madame Lai-Mi Randriantsara, Monsieur Paul Ingweiler.

## **2. Information du doyen**

Présentation des étudiants ayant été distingués durant les concours d'éloquence :

Les étudiants de Troisième année AES ont participé au Tournoi Européen de gestion les 13 et 14 mars 2025. Ils ont remporté le deuxième prix « Approvisionnement ». Monsieur Alexandre Di Giacomo, vice doyen en charge de la filière AES, leur adresse ses félicitations et précise que l'équipe a été encadrée par Madame Pencheva, enseignante à la faculté.

Monsieur Yvan Jeanneret présente le Tournoi organisé par le Conseil de l'Ordre des Experts Comptables auquel plusieurs équipes françaises et allemandes ont participé. Il s'agissait d'études de cas sur l'approvisionnement, le marketing et la finance. Les équipes ont remporté un Prix pour chacune des matières.

Concours René Cassin, l'équipe représentant la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg était composée de Benjamin BITOUN, étudiant en Master 2 de Droit public général, Emmanuel KAPPELHOFF-LANÇON, étudiant en Master 1 de Droit des libertés, et Eleonora ZURRU, étudiante en Master 1 de Droit des libertés. Suite à trois plaidoiries en demi-finales, ils ont obtenu la troisième place au classement final.

De plus, Benjamin BITOUN a remporté le prix du meilleur plaideur en demi-finale, récompensé par un stage d'une semaine au sein du Conseil constitutionnel. Eleonora ZURRU a quant à elle remporté le prix de la meilleure conseillère juridique en requête, récompensé par un stage de deux semaines auprès de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

L'équipe a été coachée par Andreina NICOLETTI, doctorante en deuxième année en Droit international public, ainsi que par Amélie PLANCHON, également doctorante en deuxième année en Droit international des droits de l'homme.

Certification en Droit du Patrimoine : chaque année une équipe se rend à Toulouse pour participer à cette certification, encadrée par Monsieur le Professeur Nicolas Kilgus. Outre que tous les étudiants strasbourgeois ont obtenu ladite certification, l'une des étudiantes Madame Marie-Louise BILLY a été classée deuxième au niveau national.

Madame le Doyen revient sur la Cérémonie « 8 mars, 8 femmes, 8 amphithéâtres » organisée à l'initiative de la Vice-Présidente Egalité, Parité, Diversité, de l'Université de Strasbourg. Madame le Doyen évoque l'hommage rendu à Danièle Huet-Weiller et à Hélène Sinay par le Professeur Nicolas Moizard et par le Doyen Philippe Simler. Ce moment a été d'une grande intensité.

La Faculté a accueilli la manifestation scientifique visant à commémorer le 75<sup>ème</sup> Anniversaire de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, coorganisé par la Cour européenne des droits de l'homme, la Fondation René Cassin et la Faculté. Madame le Professeur Peggy Ducoulombier faisait partie du Conseil Scientifique. Le colloque s'est déroulé dans l'amphithéâtre Eisenmann, en langue française et en langue anglaise, avec la présence de collègues, de nombreux étudiants, de juges, de commissaires aux droits de l'homme. Les échanges ont porté sur l'instrument vivant et ses limites. Madame Peggy Ducoulombier remercie les agents techniques pour l'organisation de cette journée.

Le 12 mars 2025, la Faculté a été reçue au Conseil d'Etat dans le cadre de la première édition de son appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des universités françaises. L'objet étant de proposer aux universités qui le souhaitent de développer un projet commun avec l'institution afin de développer les liens entre les étudiants en droit public et la justice administrative. Sur les 14 projets présentés, 7 ont été retenus dont celui de la Faculté. Monsieur le Professeur Nicolas Chiffot présente le projet. Ce dernier comprendra deux manifestations : une conférence grand public intitulée « Regards croisés sur la nouvelle Section des études, de la prospective et de la

coopération (SEPCO) » qui permettra à neuf membres du Conseil d'État, dont la présidente de la SEPCO, de présenter l'histoire, l'organisation, les missions et certaines réalisations de la Section récemment réformée, ainsi que de répondre aux questions d'un panel d'universitaires, puis, dans un second temps, une rencontre au Conseil d'État, permettant un dialogue entre universitaires et membres de la Section, dans le cadre d'un « séminaire fermé ».

Madame le Doyen annonce la possibilité pour la Faculté de participer, en lien avec la Fédération de recherche, à la commémoration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de René Cassin.

Madame le Doyen rappelle la tenue de la Ligue des universités de recherche européenne (LERU) les 24 et 25 avril 2025 à la faculté de Strasbourg. Le Professeur Peggy Ducoulombier en assure la responsabilité scientifique et Madame le Doyen la remercie de son engagement. L'université de Strasbourg en est l'un des membres fondateurs. L'objectif de ce réseau est d'influencer les politiques européennes en matière de recherche et de développer des bonnes pratiques par des échanges d'expériences entre les universités membres.

### **3. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2025**

Les membres du conseil de faculté ont approuvé le procès-verbal. Madame le Doyen précise que l'abstention n'équivaut pas à ne pas prendre part au vote.

Ont voté Pour : 35

Ne prend pas part au vote : 1

Madame le Professeur Céline Pauthier demande une modification sur la page 1 : remplacer par « que l'on dépasse » et non « que l'on débatten ».

### **4. Formation**

#### **Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences 2025/2026**

Madame le Doyen indique en introduction, que la proposition vise à faire évoluer les matières à TD d'un contrôle terminal au contrôle continu ; les matières sans TD restent soumises au contrôle terminal. Cette évolution est rendue possible grâce au vote du calendrier universitaire 2025/2026 par le Conseil de faculté et par la CFVU.

Le projet aujourd'hui soumis au vote du Conseil de Faculté, a été présenté en Assemblée de faculté et aux personnels administratifs. Il a également fait l'objet d'échanges avec les élus étudiants lors de plusieurs réunions. Le projet présenté est donc le fruit de tous ces échanges.

Madame le Doyen adresse ses vifs remerciements en particulier aux membres de l'équipe décanale qui se sont engagés dans la rédaction des dispositions soumises au vote. Cette rédaction a été très difficile au regard des apparences formelles de l'application Ametys. Madame le Doyen remercie Monsieur Nicolas Keller, Madame Selma Kheiri ainsi que Madame Laure Landspurg, pour leur contribution. Madame le Doyen donne la parole aux vice-doyens ayant œuvré à la rédaction de ces MECC.

Madame Sabrina MRAQUAHI, vice-doyen en charge de la Licence Droit, déroule les deux principales réformes :

- Mise en place du Contrôle continu dans les unités d'enseignement qui comprennent un cours magistral approfondi dans le cadre des Travaux Dirigés. Pour comprendre l'évolution, il faut rappeler les règles actuelles : ces matières sont actuellement placées sous le régime du contrôle terminal mêlé au contrôle continu. Le projet est de généraliser le contrôle continu pour ces matières. L'évaluation reposera sur 3 notes : un écrit intermédiaire, organisé sur une période banalisée dans le calendrier d'une durée de 1h, ou 1h30 en L1 ; 1h30 ou 3 h en L2/L3. La note représentant 30 % de la note globale de la matière. Un écrit

final réalisé en fin de semestre, la note représentant 50 % de la note de la matière. Enfin, l'évaluation de la participation orale et/ou écrite dont les modalités seront définies par le responsable de cours. La note représentant 20% de la note de la matière. Pour les autres matières, le régime actuel est conservé à l'exception de certains enseignements qui bénéficiaient déjà de régimes particuliers (Langues, Pix, PPE).

- La deuxième évolution concerne le dispositif « AJAC » qui permet à un étudiant n'ayant pas validé une année universitaire de s'inscrire simultanément dans l'année non validée et dans l'année supérieure. Il est apparu lors du dernier conseil de perfectionnement que le taux d'échec était très important (près de 70% des étudiants concernés). La faculté de droit va reprendre par conséquent des règles similaires à celles prévues par le règlement de l'université, apparaissant plus équilibrées. Ainsi une progression sera possible uniquement si l'étudiant justifie avoir validé 24 ects au moins pour chacun des deux semestres.

Les modalités présentées visent donc à promouvoir une réflexion conduisant à un changement de modèle par l'extension du dispositif déjà mis en place pour la mention AES l'an passé.

Monsieur Alexandre Di Giacomo, vice-doyen en charge de la mention AES, indique que pour la filière AES, l'organisation d'un régime « mixte » est neutre en termes d'organisation. Des ajustements seront effectués pour tendre vers une convergence des règles d'évaluation.

Monsieur le Professeur Nicolas Chiffrot, Vice-doyen en charge des masters indique le passage en contrôle continu pour les matières à TD en master également. Les nouvelles modalités retenues sont identiques, pour l'essentiel, à celles présentées pour la Licence. Par ailleurs, il précise que 28 parcours ont souhaité modifier leur maquette à la suite de la tenue des conseils de perfectionnement. Ces modifications apportées restent à coût constant. Les modifications portent sur des choix de matière plus cohérents, sur la répartition des volumes horaires, sur les intitulés, sur les coefficients. A la demande des étudiants, il est proposé la compensation entre les semestres, sous réserve d'avoir obtenu une note minimale de 9/20 à un des deux semestres. La validation du diplôme de master s'articule toujours sur la validation de chaque année c'est-à-dire qu'il n'existe pas de compensation entre années de master.

Pour Médiadroit, Monsieur Matthieu Bellandi indique que la transition est moins abrupte entre licence et master sur la question de la compensation. Il demande le détail des notes du contrôle continu pour la plateforme MonMaster.

Madame le Professeur Céline Pauthier souligne l'intérêt d'avoir une note globale visible sur plateforme.

Pour Médiadroit, Monsieur Armin Rahbaran précise qu'il s'agit de montrer aux recruteurs l'investissement de l'étudiant durant l'année.

Madame le Doyen indique, qu'à titre exploratoire, les trois notes apparaîtront avec le coefficient attribué sur les relevés de notes pour chaque matière à TD. Cette présentation peut en effet conduire à certaines réserves relatives à la lisibilité du relevé de notes.

Madame le Doyen soumet au vote la proposition des nouvelles MECC.

Les MECC ont été approuvées à l'unanimité. Le caractère unanime du vote sera souligné auprès de la CFVU.

### **Licence professionnelle Mandataire Judiciaire à la protection des majeurs :**

Madame le Doyen annonce l'ouverture en apprentissage de cette nouvelle formation à partir de la rentrée 2025. Cette formation est placée sous la responsabilité de Madame Julie Mattiussi, Maître de conférence à la Faculté.

Monsieur le Président du Tribunal judiciaire indique qu'il s'agit d'une réelle attente de la profession. En effet, les mesures de tutelle ou de curatelle augmentent outre les habilitations familiales. Le vieillissement des mandataires (certains ont dépassé l'âge de 70 ans) demandant à être déchargés au profit d'autres Mandataire Judiciaire à la protection des majeurs.

Certains postes sont ouverts et non pourvus.

### **Règlement du double-diplôme franco-allemand Fribourg :**

Un ajustement est proposé afin que les étudiants de Strasbourg puissent postuler sur la plateforme E candidat.

La proposition a été votée à l'unanimité.

### **Renouvellement des diplômes universitaires :**

Les propositions de renouvellement de ces diplômes ont été votées à l'unanimité.

Le diplôme universitaire Etat de droit en Europe délocalisé à Sofia n'ouvrira pas cette année en raison des droits d'inscription trop élevés. La décision de non ouverture a été prise en accord avec le responsable pédagogique de Sofia. La faculté poursuivra néanmoins sa collaboration avec l'université de Sofia sous une autre forme.

## **5. Relations internationales : Présentation du catalogue des cours ouverts aux étudiants en mobilité**

La proposition a été votée à l'unanimité.

## **6. Divers**

Monsieur le Professeur Nicolas Chiffot présente un projet en lien avec la Cour administrative d'appel de Nancy, de création d'une revue électronique de jurisprudence diffusée 2 à 3 fois par an.

Par ailleurs, Monsieur le Professeur Nicolas Kilgus annonce un partenariat avec l'association Albin et l'université. Cette association nationale (loi de 1901) est reconnue d'intérêt général à caractère pédagogique. Essentiellement composée d'universitaires et d'étudiants, elle s'est donnée comme objectif principal de promouvoir la dispense du savoir universitaire au sein des lieux de détention, en lien avec les services pénitentiaires. Afin de lui permettre de gagner en visibilité, une séance de présentation a été organisée à la Faculté, le 31 mars.

Le Forum des métiers se tiendra le mardi 14 octobre 2025 après-midi dans l'Aula de la faculté.

Monsieur le Président du Tribunal Judiciaire annonce l'organisation de la Journée d'accès au droit en mai prochain par la tenue d'un forum qui regroupera des structures en Droit. Cette manifestation existe depuis plusieurs années, le souhait étant de médiatiser l'événement. Ce forum pourrait aussi connaître une édition délocalisée, dans des quartiers à définir, de sorte que la population intéressée puisse immédiatement entrer en contact avec des professionnels.

Madame Béatrice Debrie, responsable des bibliothèques de droit présente le bilan des formations à la recherche documentaire (en pièce attachée à ce procès-verbal). Elle déplore le manque de participation des étudiants et s'interroge sur la possibilité de pouvoir coordonner les actions avec les chargés de TD.

Monsieur le Professeur Etienne Muller prend la parole concernant la convention de partenariat avec Lexis Nexis qui n'a pas pu être établie pour cette année suite à un changement de personnel au sein de leur service. Les éditions proposent aux meilleurs étudiants des prix. Ces conditions sont en cours de négociation compte tenu d'un changement de politique au sein de l'entreprise. Une convention soumise vient valider le fonctionnement 2024/2025 et dès l'obtention de celle de 2025/2026, celle-ci sera soumise au vote du conseil de faculté.

Monsieur Christian Brassac, élu en charge de la commande publique à l'Eurométropole indique que le Conseil national des achats organise des rencontres entre des étudiants allemands et français et des acheteurs du Parlement européen et de l'Eurométropole. Il annonce aussi une manifestation qui se tiendra devant la Cour européenne des droits de l'homme visant à marquer les arrêts relatifs au climat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Le Doyen,

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU

